

Le journal de La Courneuve

regards

Femmes

L'égalité
au défi de la crise
sanitaire.

P.4-5



N° 549 du jeudi 4 au mercredi 17 mars 2021



L'art s'offre au regard

COVID-19
L'accès au vaccin
des habitant-e-s
de la ville.

P.6

INTERCULTURALITÉ
« Les Médias
C'est Nous »
en ateliers.

P.10

LOGEMENT
L'impératif
d'aider les petites
copropriétés.

P.11

PORTRAIT
Naïma Huber Yari,
l'histoire
en héritage.

P.16

lacourneuve.fr





Des langues bien pendues

Cette année, le centre de loisirs Robespierre a organisé son carnaval avec le multilinguisme pour thème, à l'occasion de la Journée mondiale des langues maternelles. Haute en couleur, cette initiative s'est tenue le 25 février dans le groupe scolaire Robespierre/Jules-Vallès.

Léa Desjours

Se souvenir = se mobiliser

Le service Jeunesse et l'association Kréyol mènent un projet au long cours, « Mémoire et identité », centré sur l'esclavage colonial. Dans ce cadre, une rencontre a été organisée le 27 février au centre culturel Jean-Houdremont avec l'historien Marcel Dorigny, un spécialiste de l'histoire de l'esclavage.



Silima Syan



55



L.D.

Verdir nos quartiers

Pour faire respirer la ville, la municipalité s'est fixé comme objectif de planter 2024 nouveaux arbres d'ici à 2024.

Un liquidambar, un grand arbre à feuilles caduques qui se développe en forme de pyramide étroite, a été planté le 25 février sur le parvis nord de Mécano.



Le sport malgré la crise. Pendant les vacances scolaires, le service des Sports de la Ville a organisé des stages au stade Géo-André. Ainsi, le 23 février, les enfants ont joué au frisbee et à l'ultimate, un sport collectif se pratiquant avec un disque volant et opposant deux équipes.

À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Présent et déterminé!

« Dans le numéro précédent de *Regards*, les photos des élèves de La Courneuve se roulant dans la neige faisaient plaisir à voir. Elles résonnaient comme un moment de liberté, d'épanouissement, de découverte, si rare aujourd'hui. Aussi, malgré nos interpellations, c'est avec tristesse que nous prenons acte du refus du ministère de l'Éducation nationale d'autoriser les départs du mois de mars pour cause de nouvelles restrictions sanitaires. Depuis un an, nos vies ont été bouleversées. Nous avons dû respecter les gestes barrières, les confinements et les couvre-feu. Notre vie sociale souffre. C'est dur individuellement et encore plus dur dans les villes populaires. C'est ce que vous nous dites et ce que confirment des études, d'autant plus que les difficultés sociales se sont accrues pendant cette période.

C'est difficile pour tout-e-s et particulièrement pour les enfants et les jeunes.

Alors oui, je remercie l'ensemble des Courneuvien-ne-s pour leur esprit de responsabilité et les efforts effectués aujourd'hui et peut-être – je ne le souhaite pas – pour ceux qu'on pourrait nous demander si les chiffres de la pandémie continuent à augmenter.

Les résultats de la vaccination, dans certains pays, montrent que la pandémie recule. L'espoir est là! La municipalité, fidèle à ses valeurs de solidarité, déploiera tous les efforts possibles pour être à vos côtés.

« Je remercie l'ensemble des Courneuvien-ne-s pour leur esprit de responsabilité et les efforts effectués »

Nous ferons tout pour que les départs des élèves de CM2 soient possibles, sous une forme ou une autre, dès que les conditions le permettront. Nous continuons à réserver des créneaux de vaccination aux Courneuvien-ne-s, afin de corriger les inégalités d'accès à Doctolib, dans notre Centre municipal de santé, pivot du droit à la santé pour tout-e-s. Mais il y a aussi un besoin de dialogue. C'est pourquoi, à la mi-mars, quatre rencontres de quartier seront organisées en visioconférence. À l'ordre du jour, échanges sur la situation sanitaire et la vie dans nos quartiers.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à prendre des initiatives de solidarité, pour faire reculer les logiques qui accroissent les inégalités sociales et pour s'opposer au repli sur soi. Plus que jamais, ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes pour le « vivre mieux » ici, maintenant et demain. C'est ce que nous ferons le 8 mars pour la Journée internationale des droits des femmes. »



Infirmière, mère au foyer, aide à domicile, caissière: quatre Courneuviennes aux activités essentielles, particulièrement en cette période de crise sanitaire, ont accepté de participer à cette campagne du 8-Mars. Merci à Amina, Hanane, Judith et Liliane.

Journée internationale des droits des femmes

Elles font tourner la société

La crise sanitaire a révélé et exacerbé les inégalités et les violences que les femmes subissent, mais elle a aussi accéléré la prise de conscience sur le rôle majeur qu'elles occupent.

Elles sont infirmières, aides-soignantes, aides à domicile, agentes d'entretien, caissières... Majoritaires dans les métiers de la santé, du soin et de l'aide à la personne, de la propreté et de la vente alimentaire, les femmes ont joué un rôle essentiel lors du premier confinement puisqu'elles ont dû sortir de chez elles et poursuivre leur activité professionnelle pour faire tourner le pays. Au risque de s'exposer au Covid-19. « *J'ai peur, très peur, de transmettre ou d'attraper le virus, mais j'ai choisi de continuer à travailler parce que je me sens utile. Que vont devenir les personnes vulnérables si tout le monde se met à l'arrêt?* » confiait ainsi en avril dernier à *Regards* l'aide à domicile Judith Joinville. C'est l'une des Courneuviennes au front pendant la crise sanitaire que la Ville met en avant pour réclamer le respect de leurs droits, à l'occasion de la Journée du 8 mars. Beaucoup des travailleur-euse-s essentiels, ou premier-ère-s de corvée, occupent des emplois précaires, mal

payés, mal protégés et mal considérés. Tout en rendant plus visibles les professions essentielles, l'irruption du coronavirus a aussi rappelé que l'utilité sociale ne s'accompagne pas forcément d'une reconnaissance salariale et sociale. Un an après le confinement, un grand nombre des employé-e-s en première ligne attendent encore la revalorisation promise par le gouvernement, revalorisation de leur niveau de rémunération, de leurs conditions de travail, de leur contrat de travail et de leurs perspectives de carrière. Surreprésentées dans les emplois précaires, les femmes sont aussi surreprésentées dans les secteurs les plus touchés par les mesures sanitaires (hôtellerie, restauration, tourisme...) et sont donc plus exposées à la récession liée au Covid-19.

Recrudescence des violences conjugales

Au front au travail, les femmes ont aussi été au front à la maison. Alors qu'elles s'occupaient déjà de la majorité des

tâches ménagères et parentales, elles ont vu leur travail domestique s'amplifier à cause du confinement: plus de rangement, plus de nettoyage, plus de cuisine et plus de soutien scolaire à faire. Cette inégale répartition des tâches au sein du foyer a lourdement pesé sur les femmes en télétravail, dont 45% assureraient une « *double journée professionnelle et domestique* », selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)*. Le confinement a aussi entraîné une recrudescence des violences conjugales, dont 88% des victimes sont des femmes**. Coïncées à la maison, privées d'échappatoire, elles étaient à la merci de leur conjoint violent. Et malgré l'allègement des mesures sanitaires, la situation ne s'améliore pas à cause notamment de la tension due à la crise économique et sociale. Si les femmes semblent être les grandes perdantes de la pandémie, le combat pour l'émancipation et l'égalité des droits prend une résonance particulière avec cette actualité. Et, sur le terrain, les

femmes agissent et s'unissent toujours plus pour que les choses changent. Des femmes comme celles, de plus en plus nombreuses, qui poussent la porte de l'intervenante sociale du commissariat de La Courneuve (voir portrait page suivante) pour sortir des violences conjugales ou des femmes comme celles, adhérentes des Maison pour tous, qui organisent des distributions solidaires de vêtements et de produits alimentaires pour les familles en difficulté. Le « monde d'après » se construit au féminin. ● Olivia Moulin

* Conditions de vie pendant le confinement: des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle, Insee, 19 juin 2020.

** Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2019, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, novembre 2020.

65%,
c'est le pourcentage de femmes
dans les professions essentielles.



Laura Boissinot, intervenante sociale au commissariat

Mieux entendre et prendre en charge les victimes

En dehors des procédures pénales, cette professionnelle du travail social accueille, écoute, informe et oriente des personnes en situation de détresse, en particulier les femmes victimes de violences conjugales.

Même si elle occupe un bureau au rez-de-chaussée du commissariat, Laura Boissinot n'est pas policière : elle fait partie des quelque 360 intervenant-e-s sociaux-auxales qui œuvrent au quotidien dans les services de police et de gendarmerie. « *Chacun son travail, sourit l'éducatrice spécialisée de formation. Je ne fais pas d'enquête, je n'ai pas à déterminer si les personnes que je reçois sont bien des victimes ou non, je les considère comme telles, j'identifie et j'évalue les problématiques sociales auxquelles elles sont confrontées et je les oriente vers les interlocuteurs et les structures adaptés.* »

Initié et cofinancé par la Ville, ce poste d'intervenante sociale s'impose donc comme un maillon essentiel dans le repérage et la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales. « *Elles représentent 55 % des personnes que je suis actuellement.* » Sans brusquer et sans juger, en toute confidentialité, Laura Boissinot recueille leur parole et établit avec elles un plan d'action. « *Le dépôt de plainte n'est pas obligatoire, insiste-t-elle. J'interviens en fonction de ce qu'elles veulent faire et je procède étape par étape, à leur rythme.* »

Services sociaux et municipaux, structures de soins physiques et/ou psychologiques comme la Maison des femmes de Saint-Denis et le Centre municipal de santé Salvador-Allende (CMS), bailleurs, associations comme la Maison de la justice et du droit et SOS Femmes, Maisons pour tous... L'intervenante sociale travaille avec de nombreux partenaires pour répondre aux besoins et aux demandes des femmes victimes de violences conjugales. « *En cas d'urgence et de danger immédiat, je ne pars pas du commissariat tant que je n'ai pas trouvé le moyen de les mettre en sécurité.* » Qu'elle soit poussée en premier ou en dernier recours, la porte du bureau de Laura Boissinot s'ouvre sur des solutions. ● O.M.

Un travail partenarial

Les personnes qu'elle reçoit depuis son arrivée en octobre dernier, ce sont des victimes ou des covictimes de violences intrafamiliales, des jeunes qui subissent du harcèlement scolaire, des primodélinquant-e-s, des personnes vulnérables, en rupture d'hébergement ou expulsées... Des personnes dont la situation ne relève pas forcément, ou pas encore, d'une réponse pénale, mais qui échappent souvent aux mailles du filet social déployé sur la commune et sur le territoire. « *70 % des dossiers que je traite ne sont pas connus des services sociaux, précise Laura Boissinot. Le commissariat, c'est la première ou la dernière porte que les gens ouvrent quand ils sont en détresse et ne savent pas où aller.* »

Pour prendre rendez-vous avec l'intervenante sociale, vous pouvez appeler le : **06 37 71 33 21.**

LES INÉGALITÉS FEMME-HOMME EN CHIFFRES

79,5% des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes.

58% des salarié-e-s en CDD sont des femmes.

Les femmes gagnent **18,5%** de moins que les hommes en équivalent temps plein.

57% des aidant-e-s sont des femmes.

85% des familles monoparentales sont menées par des femmes.

Le mot de Yasmina Stokic, adjointe au maire déléguée aux batailles en faveur de l'égalité femme-homme

« Agir et changer la vie au féminin »



« Les femmes sont les premières victimes de cette société patriarcale et ont subi des violences exacerbées à cause des confinements. L'impunité des agresseurs, parfois multirécidivistes, participe de la banalisation de cette

situation. La nouvelle Stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance ne prévoit plus de politique dédiée de lutte contre les violences faites aux femmes, qui figurent dans une catégorie

plus large de "personnes vulnérables". Seulement 282 millions d'euros ont été engagés pour l'égalité femme-homme au niveau national en 2020 par ce gouvernement, loin du budget d'un milliard d'euros sur cinq ans alloué contre la violence de genre en Espagne. Pour vivre mieux, les femmes de nos territoires ont pourtant besoin de changements structurels, financés par l'État. À notre niveau, à La Courneuve, nous avons fait le choix de maintenir une politique publique dédiée à la lutte contre les violences sexistes, notamment les agressions dans les espaces publics. Le budget "genré", inscrit au programme municipal 2020/2026, permettra

d'analyser l'impact des dépenses publiques portées par la Ville sur la vie des femmes. Ce mandat et cette délégation s'inscrivent ainsi dans la continuité des travaux menés depuis plusieurs années par notre ancienne députée de Seine-Saint-Denis engagée pour les droits des femmes, Muguette Jacquaint. Si vous êtes impliquée dans ce combat, bénévole, voire critique, vous êtes importante pour nos actions, alors rejoignez notre comité de promotion des droits des femmes pour agir et changer la vie au féminin. » ● O.M.

Pour rejoindre le comité de promotion des droits des femmes, vous pouvez appeler le 01 49 92 60 25.

Covid-19

Le vaccin pour tous, vraiment ?

Le Centre municipal de santé Salvador-Allende (CMS), centre de vaccination, constate que huit personnes qui viennent s'y faire vacciner sur dix ne sont pas des habitant-e-s de la ville. Il a mis en place un dispositif pour remédier à cette situation.



Le CMS a établi une liste d'attente pour la vaccination de la population âgée de la ville.

Le 18 janvier dernier, la vaccination contre le Covid-19 a été ouverte aux plus de 75 ans et personnes atteintes de comorbidité. Le Centre municipal de santé Salvador-Allende (CMS) de La Courneuve a alors été désigné comme l'un des dix-sept

centres de vaccination du département. Or, comme pour les autres, l'État a imposé que la vaccination au CMS ne puisse être accessible que par l'intermédiaire d'entreprises de gestion d'agenda, dont Doctolib. Puisque la réservation de créneaux s'adresse à toutes et tous, sans

critère d'adresse de résidence, et ne corrige pas les inégalités d'accès aux outils numériques, les non-Courneuvien-ne-s s'y sont alors rendus en masse pour se faire vacciner.

Une discrimination territoriale

Sur les premières doses, 20% des bénéficiaires étaient courneuviens et 30%, parisiens. Julien Le Breton, le directeur du CMS, en témoigne pour *Libération*: « On ne voyait pas nos habitants. Sans vouloir caricaturer, c'était plutôt tablette à la main et vêtements des beaux quartiers. L'image nous a beaucoup marqués. » Gilles Poux ajoute, sur TF1: « Avec Doctolib, c'était premier arrivé, premier servi, et on s'est aperçus que les populations de notre ville passaient fondamentalement à côté. » La raison en est que les populations âgées de la ville, pauvres et peu familières des outils électroniques, peinent à s'inscrire par le biais de ces plateformes. Pourtant, ce sont ces catégories précaires qui sont les plus fragiles face à la maladie. Elles subissent une sorte de double peine.

À l'image des autres centres, le CMS a entrepris d'appeler les personnes âgées et les personnes fragiles afin d'établir une liste d'attente propre pour permettre l'accès au vaccin par les habitant-e-s. Gilles Poux précise le dispositif mis en place: « On prend contact téléphoniquement avec les personnes, avec un système de ramassage pour celles et ceux qui en éprouvent le besoin. » (Voir article ci-dessous.) Cet engagement, la municipalité le défend face à celles et ceux qui souhaitent imposer Doctolib (ou d'autres plateformes) comme seul dispositif d'inscription. Bien entendu, si les doses de vaccin étaient en nombre suffisant au CMS, d'autres créneaux de vaccination seraient ouverts, y compris sur les plateformes. Or, ce n'est pas le cas, le centre ayant peu de visibilité dans les fournitures d'une semaine sur l'autre. En matière sanitaire, parler de discrimination territoriale n'est pas un vain mot. ● Nicolas Liébaut

Pour vous faire vacciner, appelez le :
07 78 55 59 86, de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h.

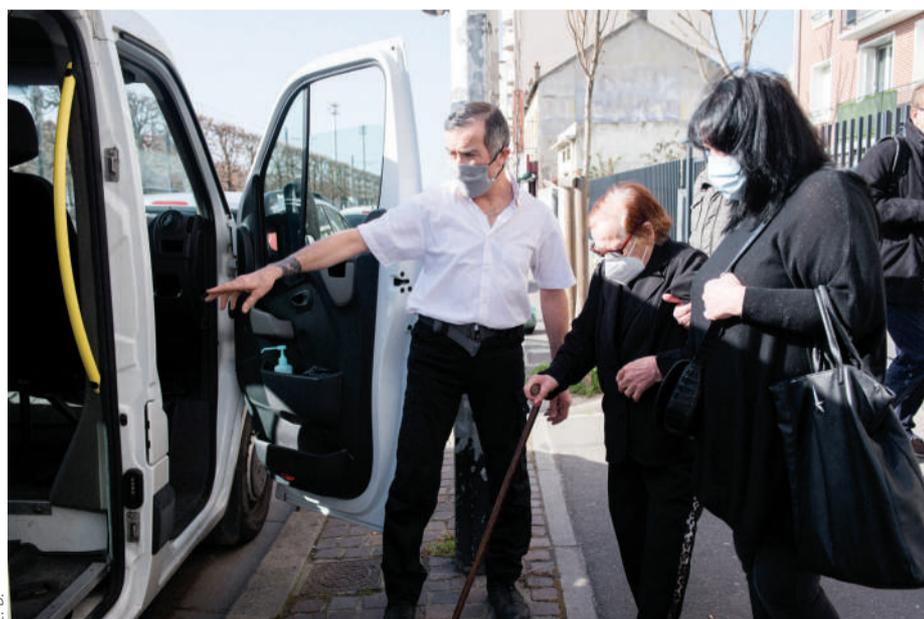
Directement de chez soi au CMS

Depuis un mois, la mairie permet aux personnes âgées de la commune (déjà une trentaine) de bénéficier d'un transport en camion depuis chez elles jusqu'au Centre municipal de santé pour pouvoir s'y faire vacciner. Nous avons accompagné Mme Da Rocha dans son déplacement.

Quand le camion conduit par Christian parvient près du stade Géo-André, à proximité duquel habite Mme Da Rocha, celle-ci sort de son immeuble avec son fils et sa fille. Cette fois-ci, le chauffeur, qui conduit en temps normal les cars de la ville, n'aura donc pas à monter dans les étages. Christian va pouvoir toutes les emmener au Centre municipal de santé Salvador-Allende (CMS), y compris la fille de Mme Da Rocha qui l'accompagne.

Le véhicule parvient au centre en une dizaine de minutes. « Les personnes laissées au CMS, je vais en chercher d'autres », confie-t-il en disant en revoir. Après une demi-heure, il viendra récupérer Mme Da Rocha et les autres personnes pour les ramener « jusqu'à leur porte ».

Mme Da Rocha est conduite auprès d'un médecin qui lui prend la tempé-



Mme Da Rocha s'est rendue au CMS, pour une seconde injection, dans le camion mis à disposition par la municipalité.

rature et lui pose quelques questions médicales. La piqûre au bras prend une demi-seconde, un petit bandage

et trente minutes de surveillance où la dame va se reposer dans la salle d'attente. Simple comme bonjour. ● N. L.

ELLE A DIT

Mme Da Rocha, 87 ans, bénéficiaire du transport

« Je me sens en confiance pour me faire vacciner. Ce camion, ça me facilite la vie car je ne peux pas marcher. Ce sera la deuxième injection. La première s'est passée très bien. Pas de douleur, pas de fièvre, rien. Au CMS, c'est parfaitement organisé. Je suis encore fragile car je suis toujours un petit peu malade, et c'est aussi pour la famille. C'est mon médecin traitant du CMS qui m'a dit que je pouvais le faire. J'ai demandé si ce n'était pas bien pour moi, mais il m'a dit qu'au contraire, il faut le faire. Je le fais, comme ça je suis tranquille. »

Restez vigilants face au Covid-19

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



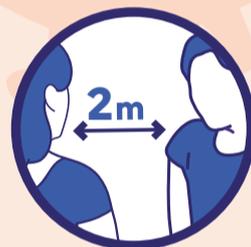
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



FAITES-VOUS TESTER !

Il est important de se
faire dépister, au Centre
municipal de santé, mais
aussi en pharmacie.

Centre municipal de santé
Salvador-Allende
2, mail de l'Égalité
Tél.: 01 49 92 60 60
Fax: 01 49 92 61 27

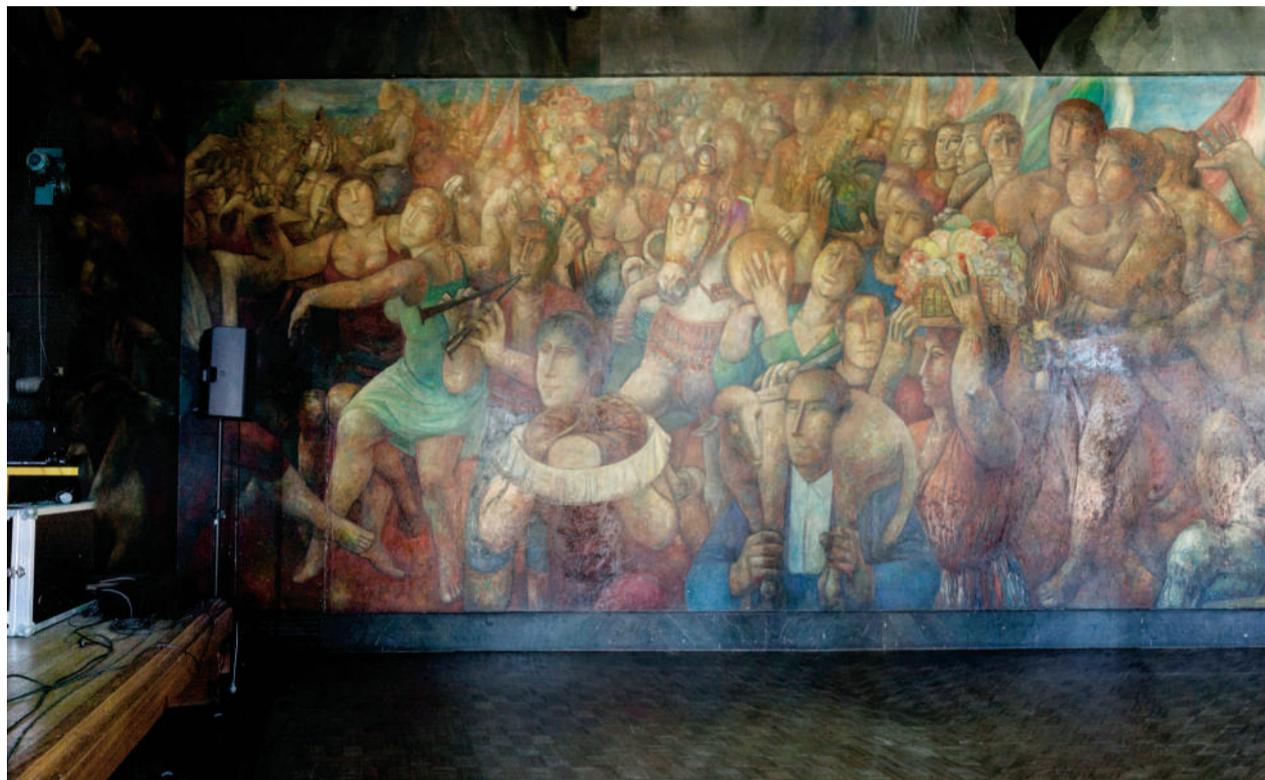
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30
à 19h30 et le samedi
de 8h30 à 12h.

Le virus du Covid-19 continue de se propager dans notre département. L'Agence régionale de santé d'Île-de-France a enregistré une forte hausse (de près de 55 %) du nombre de cas diagnostiqués en Seine-Saint-Denis entre la semaine du 15 février et la semaine du 22 février. La Seine-Saint-Denis est ainsi passée, en matière de taux d'incidence, du cinquième rang des départements d'Île-de-France au premier rang. Il est par conséquent très important de continuer à respecter les gestes barrières, ce qui permet de limiter la propagation de la maladie, tant pour se protéger que pour protéger les autres.

L'art dans la ville

Dans tous les quartiers, sur des places, devant des écoles ou sur la façade de ses bâtiments, des sculptures, des peintures, des fresques sont exposées à la vue de toutes et tous. Une tradition ancienne et volontariste qui vise à faire de l'art un bien commun.

Photos Thierry Ardouin



Depuis les années 1950, la municipalité commande régulièrement des œuvres à des artistes. Parfois monumentales, on peut les contempler dans tous les quartiers de la ville, comme en témoigne Farid Mahiedine, courneuvien depuis cinquante-deux ans : « *Je connais Les Chèvres depuis que je suis gamin, la sculpture fait partie du paysage. Avant, il y avait un promontoire, elle était en hauteur. Il y a aussi les statues de la piscine Béatrice-Hess, des nageurs, celle sur la façade de Jean-Houdremont, le tableau de Jean Amblard, professeur d'arts plastiques, à l'hôtel de ville. Et puis la fresque de l'espace Guy-Môquet...* » Farid fait allusion à *La Conquête du bonheur*, la peinture spectaculaire de Blasco Mentor, qui orne les murs de la salle de spectacle. La sculpture *Les Nageurs*, de Françoise Salmon, accrochée sur le fronton de la piscine, représente trois silhouettes élancées. L'artiste, très engagée, profondément marquée par la Seconde Guerre mondiale durant laquelle elle a été déportée et a perdu plusieurs membres de sa famille, a placé l'humain au centre de son univers plastique. La grande sculpture qui figure sur la façade du centre culturel Houdremont, à laquelle fait allusion Farid a été réalisée par René Collamarini. Construite en 1964, elle représente une danseuse aux lignes stylisées, appuyée sur une jambe. Le masque qu'elle porte est le symbole traditionnel du théâtre. Quant aux *Chèvres*,

elles ont été commandées en 1963 par la Ville à Joseph Constant quand venait de sortir de terre un quartier appelé « les 4 000 ». Le quartier a été profondément remanié au fil des décennies, la sculpture est toujours là.

Le patrimoine au plus près des habitant-e-s

« *La présence artistique peut contribuer à la dynamique de l'espace public, c'est-à-dire de l'espace partagé, autour duquel on peut parler et échanger. Elle tisse des fils* », souligne Caroline Marnay, chargée de mission des arts dans l'espace public. En faisant le choix d'exposer les œuvres dans la rue, la municipalité affiche sa volonté d'améliorer le cadre de vie des habitant-e-s. Mais cette volonté se manifeste aussi sous d'autres formes d'interventions culturelles. Dans l'espace public, plus éphémères, incluant souvent une dimension spectacle vivant. « *Quand le nouveau marché a été construit, il y a eu un accompagnement artistique du chantier par un collectif, Protocole, avec la Maison des Jonglages, rappelle Caroline Marnay. Toutes sortes d'actions ont été menées avec les habitants le temps du chantier. Avant la démolition de Robespierre, pendant que l'immeuble se vidait, un autre collectif, qui s'appelait Random, a accompagné la transformation urbaine.* »

Les œuvres contribuent à la logique de transformation du territoire. Elles peuvent être pensées pour un lieu ou



Badaboum (2018) de Vincent Ganivet (1976), sur le toit de l'école Angela-Davis.

un site, comme *Mur d'eau*, l'œuvre de Marta Pan, accolée à un ancien château d'eau reconverti en immeuble d'habitation. Mais elles s'inscrivent aussi dans un contexte social. « *Vincent Ganivet a proposé une œuvre très différente du travail qu'il réalise habituellement parce qu'il l'a faite pour une école*, poursuit Caroline Marnay. *Dans le cas du Halo de Mécano, de Véronique Joumard, l'artiste fait référence à l'histoire de la mémoire ouvrière.* »

Même s'il n'est pas amené à être exposé en permanence, le travail du photographe Lotfi Benyelles s'inscrit dans cette logique. La municipalité

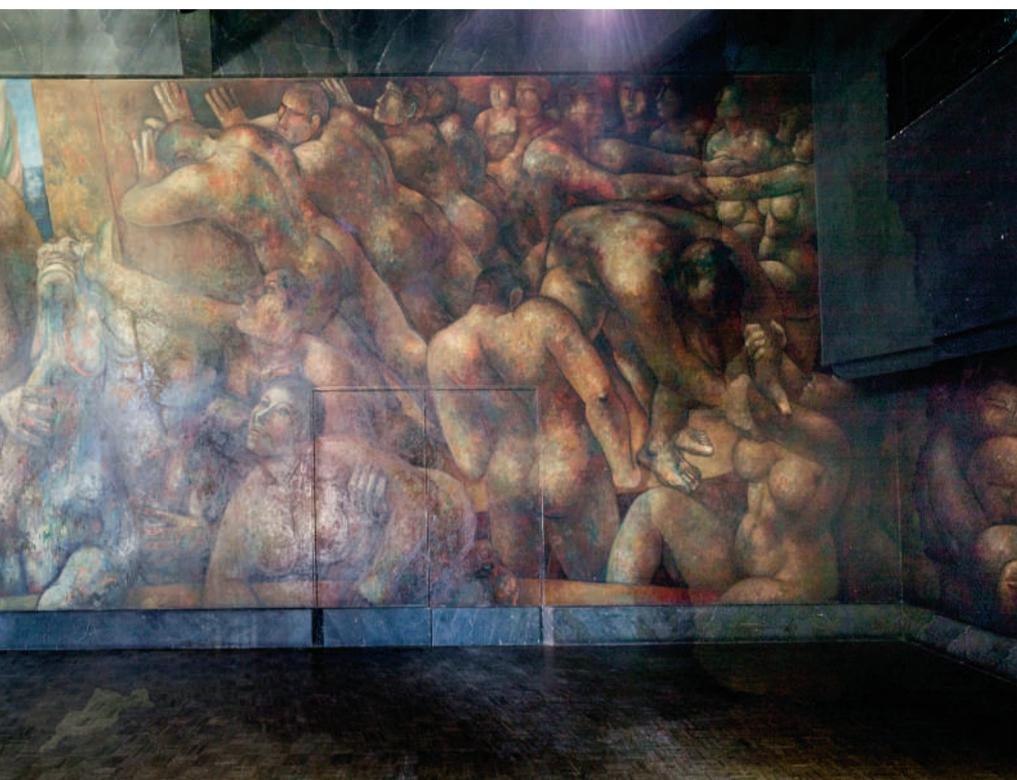
lui a confié en novembre dernier la mission d'enrichir le patrimoine artistique de la collectivité à travers son regard singulier et de documenter les générations futures sur le moment de transformation patrimoniale que vit la ville actuellement.

Jean Vilar disait : « *La culture est ce qui reste quand on a tout oublié.* » À La Courneuve, l'art dans la rue, échappant aux remaniements architecturaux successifs, crée un pont de souvenirs entre les générations. ●

Joëlle Cuvilliez



Le Halo de Mécano (2015) de Véronique Joumard (1964).



Thierry Ardouin



T. A.

La Résistance (1987) de Shelomo Selinger (1928), place du 8-Mai-1945.



Léa Desjours

Deux questions à Didier Broch, maire adjoint délégué au développement de la culture

REGARDS : Pourquoi la municipalité porte-t-elle une attention particulière à l'art dans la ville ?

DIDIER BROCH : La culture est un volet important de la politique municipale et l'art dans la ville, une ligne forte, depuis toujours, de la politique culturelle. Nous souhaitons mettre à disposition de la population l'ensemble de notre patrimoine artistique. La Courneuve a un fonds patrimonial relativement important. C'est la raison pour laquelle on peut retrouver des œuvres dans chaque quartier, dans l'espace public. Cette volonté se poursuit à travers chaque grand chantier, avec le 1%. Aujourd'hui, par exemple, la réflexion est engagée par rapport à la construction du groupe scolaire Joliot-Curie. L'œuvre d'art n'a pas encore été sélectionnée. Elle sera probablement présente dans la rue, nous avons là encore la volonté qu'elle soit à la portée de tout le monde.

R : Comment la ville s'implique-t-elle pendant la crise sanitaire pour épauler les artistes et permettre aux Courneuviennes et Courneuviens d'accéder à la culture ?

D. B. : Depuis plusieurs années, nous portons un projet d'enseignement artistique et culturel très conséquent, le PEAC. Il nous a permis pendant cette année de confinement de continuer à faire travailler les artistes en milieu scolaire, c'est-à-dire de les faire vivre. La majeure partie d'entre eux sont indépendants, ils n'ont pas de réserves économiques. Ils interviennent dans les écoles dans des champs artistiques très divers – peinture, sculpture, musique, spectacle vivant, etc. Avec ce projet, nous sommes dans la construction à long terme. C'est très important pour nous de développer une appétence pour la culture, que les enfants prennent l'habitude de côtoyer le milieu artistique et culturel, prennent du plaisir, développent des envies, engagent des réflexions. Il y a la volonté depuis toujours dans cette ville d'associer culture et éducation. La part de la politique éducative est importante, du coup celle de la politique culturelle l'est aussi. ●

Propos recueillis par Joëlle Cuvilliez



T. A.

1



T. A.

3



Virginie Salot

2



T. A.

4

LE 1 % ARTISTIQUE

Pour soutenir la création et sensibiliser les citoyen-ne-s à l'art de notre temps, « l'obligation de décoration des constructions publiques », communément appelée « 1 % artistique », est imposée à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales. Cette obligation s'applique à toutes les opérations immobilières ayant pour objet la construction et l'extension de bâtiments publics. Une partie du budget global de ces opérations (1 %) est

réservée pour la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le lieu. La Ville applique la règle du 1 % artistique avec les écoles maternelles et élémentaires puisqu'elle en a la charge. Les Départements font de même avec les collèges et les Régions, avec les lycées. Cette disposition permet ainsi d'atteindre un public très large, pas nécessairement familier des lieux d'exposition.

Les Médias C'est Nous

Les ateliers, c'est parti !

Le mardi 23 février dans l'après-midi, des jeunes ont participé à l'espace jeunesse Guy-Môquet à un deuxième atelier sur l'interculturalité dans le cadre du projet UNAOC. Ou quand le jeu n'a plus rien d'enfantin lorsque la compréhension interculturelle est concernée.

Photos Léa Desjours



Premier atelier du projet « Les Médias C'est Nous », de l'UNAOC et de la Ville, le 18 février à l'espace jeunesse Guy-Môquet.

Tout le monde en cercle ! » Radia Bakkouch et Claire-Hélène Frileux, les deux facilitatrices, énoncent les quelques règles qui vont garantir le bon déroulement de l'atelier sur l'interculturalité, lequel se tient ce 23 février à l'espace jeunesse Guy-Môquet. Les deux femmes animent les trois ateliers des 18, 23 et 25 février sur le thème « Représentations, images, préjugés : communiquer, c'est se comprendre ». Chaque participant-e signe sur le mur une charte de bon fonctionnement : « Respect – bienveillance - s'écouter. Oser prendre la parole. Pas de jugement sur la parole de l'autre. Parler en employant "je". Respecter les lieux ».

Cet après-midi est consacré à la compréhension des logiques d'appartenance et d'inclusion/exclusion d'un groupe, pour mieux développer une intelligence et des compétences interculturelles. Mais comment appréhender cet enjeu sans tomber dans une leçon abstraite et ennuyeuse ? Le parti pris des facilitatrices est notamment ce jour-là de... détourner un jeu de cartes. Les jeunes sont ainsi répartis en groupes de quatre personnes pour jouer au 8 américain. Ce qu'elles et ils ne savent

pas, c'est que sur chaque table les règles distribuées sous forme de petits papiers diffèrent sur certains points. « Ils ont chacun appris un jeu et ils pensent que c'est un jeu universel », explique Claire-Hélène Frileux en chuchotant.

Une communication non verbale

Une fois qu'elles et ils sont familiarisés avec les règles (le jeu qui est très simple devient vite mécanique), on leur retire les papiers de règles, puis elles et ils doivent jouer sans avoir le droit de parler, le tout sous le regard d'observatrice-s désignés parmi les jeunes pour être témoins de la « communication non verbale ». Au bout d'un moment, les facilitatrices invitent une personne de chaque table à en remplacer une autre à une autre table, chaque jeune déplacé croyant bien sûr que les règles à cette table sont en tout point identiques à celles de leur table initiale.

À une table, une jeune fille qui vient d'arriver se met à jouer mais ses yeux marquent vite l'incompréhension quand les autres participant-e-s paraissent jouer n'importe comment et que, à l'inverse, elles et ils

lui font comprendre qu'elle-même ne respecte pas les règles. Parfois la situation se tend. Mais leurs gestes témoignent bientôt que tou-te-s ont compris l'entourloupe. Chacun-e s'évertue pourtant à continuer à jouer en se donnant des conseils avec la tête ou avec le doigt. Mais comment trouver une règle commune quand on ne peut pas parler ? Et qui décide dans ce cas ? La majorité pour la minorité ? Une fois les parties terminées, les joueur-euse-s s'assoient en cercle pour un « debriefing ».

Les langues se délient. « On essayait de comprendre les règles mais j'étais perdu », explique l'un. Une autre estime que « ça a marché avec les signes pour se comprendre ». « On n'osait pas dire aux autres que ce n'était pas la bonne règle », admet un troisième. Un jeune explique qu'à sa table elles et ils ont « additionné les règles ». « Si on avait pu parler, personne ne se serait écouté ! » relativise un autre.

Les mots donnent le pouvoir

Au total, les réactions apparaissent très différentes quant à la façon de s'adapter avec des règles discordantes pour avancer ensemble. Certain-e-s font alors le parallèle avec la société tout entière où, quand les règles sont « valides », on ne prend pas le temps de les expliquer. Et de prendre l'exemple des immigré-e-s qui arrivent dans un nouveau pays et qui passent des « compromis » pour limiter les conflits. Pour un participant, « le groupe empêche de découvrir l'autre... mais je ne serais pas allé vers les autres si la majorité n'était pas venue vers moi ! »

L'atelier se termine par deux autres jeux. Lors du premier, les participant-e-s se voient coller des gommettes de différentes couleurs sur le front et doivent se mettre volontairement en petits groupes (en silence) sans connaître la couleur de leur propre gommette. Lors du second jeu, des petits groupes remplissent de manière plus classique une grille de mots croisés afin d'acquérir des connaissances sur les vocabulaires liés à la lutte contre les discriminations et les racismes. « Les mots donnent le pouvoir », conclut Radia, la facilitatrice, avant que tou-te-s ne se séparent. ● Nicolas Liébault

LES OBJECTIFS DE L'ATELIER DU 23 FÉVRIER

OBJECTIF GÉNÉRAL :

- Développer l'intelligence et les compétences interculturelles par la compréhension des logiques d'appartenance et les dynamiques d'inclusion ou d'exclusion d'un groupe donné.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Prendre conscience de la place que chacun-e porte ou subit vis-à-vis de l'altérité, de la différence, des dynamiques majoritaires et minoritaires.
- Comprendre le rôle de chacun-e dans la construction d'un collectif, d'un « nous » ou d'un groupe.
- Prendre en considération et valoriser les potentialités et ressentis des participant-e-s dans la mise en pratique des méthodes.
- Acquérir des connaissances sur les vocabulaires liés à la lutte contre les discriminations et les racismes.

Aide aux petites copropriétés

La Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France, en partenariat avec Plaine Commune et la municipalité, lancent une expérimentation en direction des petites copropriétés fragiles du territoire de La Courneuve.



De gauche à droite, Moïse Premaraj, traducteur, Sylvaine Le Garrec, sociologue, Aminata Jacob, coordinatrice du projet, David Rodrigues, juriste, et Sourakata Diaby, médiateur, aideront les copropriétaires à mieux gérer leur bien.

Une nouvelle expérimentation est en cours. Financée par la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et Plaine Commune, soutenue matériellement par la municipalité et prise en charge par l'Association adultes relais médiateurs médiatrices interculturelles (AARMMI), l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) et la sociologue Sylvaine Le Garrec, elle a pour objet d'aider au redressement de petites copropriétés gérées bénévolement et exposées de ce fait à la fragilité. « L'AARMMI jouera un rôle de médiation vis-à-vis des copropriétaires. Nos intervenants seront là pour les accompagner, les orienter. La mairie va mettre la Boutique du quartier de la Gare à notre disposition pour recevoir des publics », explique Aminata Jacob, sa présidente. « Il peut aussi y avoir des troubles de voisinage, des éléments qui relèvent du respect de l'espace collectif, la nécessité de créer du lien social pour faciliter une meilleure gestion des lieux », ajoute David Rodrigues, juriste à la CLCV. La question de la communication est centrale

dans le projet. Or, à La Courneuve, la mobilisation des copropriétaires et des habitant-e-s se heurte parfois à la barrière de la langue. En tenant compte de cette réalité, les partenaires ont choisi d'apporter une aide spécifique à la population de langue tamoule, la troisième langue étrangère parlée à La Courneuve après l'arabe et le mandarin.

Une aide totalement gratuite

« Quatre étudiants d'un cours de sociologie urbaine au sein du master de Stratégie territoriale et urbaine (STU) ont réalisé une enquête de terrain sur les populations tamoules, entre septembre et décembre », précise Sylvaine Le Garrec, chargée d'enseignement à Sciences Po.

Un diagnostic précieux avant que ne démarre le projet, qui durera trois ans. Il s'effectuera en plusieurs étapes : sélection des copropriétés, séances de formation, réunions collectives, fourniture d'outils pour comprendre le fonctionnement des copropriétés, organisation de permanences

juridiques, aide aux démarches, etc. Cet accompagnement à la bonne gestion des copropriétés est gratuit. Le même type d'expérimentation autour des petites copropriétés se déroule actuellement à Lille et à Sète. Les trois villes entendent bien mutualiser leurs retours d'expérience et échanger sur les difficultés qu'elles vont rencontrer pour faire évoluer l'intervention publique sur le sujet. ● Joëlle Cuvilliez

L'équipe chargée du projet

- Aminata Jacob, fondatrice de l'AARMMI, coordonnera le projet.
- Sourakata Diaby, médiateur, interviendra au sein de l'AARMMI pour l'accompagnement aux démarches.
- Moïse Premaraj, traducteur d'origine tamoule, facilitera les démarches auprès des personnes de langue tamoule.
- Sylvaine Le Garrec, sociologue, coordonnera la conception des outils de mobilisation et d'accompagnement des copropriétés, la méthode de diagnostic et d'animation des réunions.
- David Rodrigues, juriste à la CLCV, interviendra sur tous les aspects relatifs au droit de la copropriété. Il assurera une permanence téléphonique et électronique.

Le mot de Corinne Cadays-Delhome, adjointe au maire déléguée au droit au logement et à la gestion du patrimoine de la ville

« Quand nous avons été sollicités par Plaine Commune, la proposition nous a semblé intéressante pour sortir les petites copropriétés des difficultés où elles se trouvent ou les empêcher de s'enfoncer dans des difficultés plus importantes. Avec l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, l'OPAH, nous nous sommes rendu compte qu'il y a un problème concernant leur gestion : souvent, il n'y a pas de syndic. Par ailleurs, les propriétaires ne mesurent pas toujours qu'après l'achat du bien, il faut payer les charges, l'entretien des parties communes, les gros travaux, etc. Ce manque d'informations peut déboucher sur des dettes, des conflits de voisinage. Nous avons été particulièrement intéressés par le fait que les personnes allophones, et notamment de langue tamoule, soient associées au projet. »

La discrimination territoriale en débat

Une partie des maires de villes ayant lancé l'appel du 14 novembre se sont retrouvés le 23 février au centre culturel Jean-Houdremont pour une matinée de réflexion sur les discriminations territoriales, organisée par l'association des maires Ville & Banlieue et les Cahiers de la Lutte contre les discriminations (LCD). Le combat se poursuit dans le droit fil de la saisie de la Halde en 2009 par le maire de La Courneuve.



Philippe Rio, Hélène Geoffroy, Gilles Leproust, Driss Ettazaoui et Johanna Dagorn écoutent Claire Hédon, la Défenseure des droits, en visioconférence.

Un parfum de victoire. L'appel lancé le 14 novembre par 200 maires, dont Gilles Poux, a permis la reprise par le gouvernement de quinze de leurs propositions ainsi qu'une enveloppe financière dédiée aux villes et quartiers populaires. C'est dans ce contexte qu'une partie de ces maires étaient réunis au centre culturel Jean-Houdremont à l'initiative de l'association des maires Ville & Banlieue de France et des Cahiers de la Lutte contre les

discriminations (LCD). Au programme : une réflexion entre élu-e-s, universitaires et habitant-e-s sur la lutte contre les discriminations territoriales. Dans une première table ronde, animée par Johanna Dagorn des Cahiers de la LCD, les participant-e-s sont revenus sur les démarches politiques et juridiques permettant la reconnaissance des inégalités et des discriminations subies par les habitant-e-s des quartiers prioritaires. Pour Gilles Leproust, maire d'Al-

lonnes, un « réel accès au droit pour toutes et tous, lequel diffère aujourd'hui en fonction des territoires, passe par les services publics ». En réponse, Driss Ettazaoui, délégué au CA Évreux Portes de Normandie, a critiqué une égalité qui serait « donner la même chose à tout le monde », tout en constatant que les services publics ne se déploient pas au même rythme selon les territoires. Mais, pour Philippe Rio, maire de Grigny, « l'enjeu est de combattre la reproduction de

ces mêmes inégalités ». Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, a mis l'accent sur la nécessaire lecture en termes de classes plutôt que d'ethnicité.

Croiser les discriminations

Dans une seconde table ronde, animée par Arnaud Alessandrin des CLD, Thomas Kirszbaum, sociologue, et Corinne Luxembourg, géographe, se sont interrogés sur les façons d'interpréter les discriminations territoriales. Pour le sociologue, la discrimination territoriale « n'est pas un concept scientifique », mais plutôt une « notion bricolée » avec des contenus hétérogènes et donc difficile à combattre. On peut la critiquer comme « se substituant à la lutte contre les discriminations ethno-raciales », et donc risquant de « rater la cible ». Pour la géographe, s'appuyant sur sa recherche à Gennevilliers, il est utile de croiser les discriminations, que ce soit de race, de genre ou de classe. Deux jeunes femmes ont alors témoigné des discriminations subies, pour l'une à travers les violences policières, pour l'autre à travers les absences d'enseignement-e-s dans les collèges de l'éducation prioritaire. Gilles Poux a synthétisé la matinée en constatant que, quels que soient les parcours des participant-e-s, un sentiment de maltraitance apparaît dans les quartiers populaires. « Un fils d'ouvrier a toujours moins de chances d'aller à l'université qu'un fils de cadre, a-t-il insisté. La discrimination n'est pas le fruit du hasard mais un problème systémique ». ●

Nicolas Liébault

ELLE A DIT

Claire Hédon, Défenseure des droits

« L'origine, la vulnérabilité, le patronyme, l'apparence physique s'allient pour donner lieu à des discriminations. La situation s'améliorera quand on aura identifié les désavantages liés au territoire et que, sur cette base, une politique locale et nationale apportera des correctifs. L'État doit veiller à un rattrapage et à un développement plus harmonieux des territoires en corrélant les ressources et les besoins dans l'accès aux droits.

Or, les politiques de rénovation urbaine et de mixité sociale ont des répercussions inquiétantes sur le logement des personnes d'origine étrangère et modestes. Toute action pérenne doit engager les services

structurants de l'État comme ceux de l'emploi, du logement, de l'éducation... Je préconise un observatoire de la cohésion des territoires pour documenter ces phénomènes. » ●

EN PRATIQUE

Il est possible de saisir le Défenseur des droits à la Maison de justice et du droit. Pour accéder à la nouvelle interface de signalement et d'accompagnement des victimes ou témoins de discriminations :

- plateforme internet et application sur www.antidiscriminations.fr
- numéro de téléphone : le 39 28 (de 9h à 18h, prix d'un appel local), joignable par chat (de 9h à 18h) et accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Ville & Banlieue, qu'est-ce que c'est ?

Contemporaine de la « politique de la ville », l'association des maires Ville & Banlieue de France existe depuis 1983. Son objectif est de favoriser le développement des quartiers les plus fragiles du territoire et de valoriser l'image des villes de banlieue. Ville & Banlieue fédère un réseau d'élus-e-s de toutes sensibilités politiques sur l'ensemble du territoire national. ●

Appel à projets

Cinéastes, à vos caméras!

Dans le cadre de son projet « Les Chroniques documentaires », l'association Périphérie, spécialisée dans le cinéma documentaire en Seine-Saint-Denis, lance, en lien avec Les Films du tambour de soie, un appel auprès des cinéastes pour réaliser une collection de films courts documentaires sur l'enfance, qui sera diffusée courant 2022.

Les Chroniques documentaires sont un ensemble de projets documentaires portés par l'association Périphérie. Elles proposent une réflexion artistique et anthropologique sur les mutations urbaines – qui transforment actuellement le paysage et la vie de la Seine-Saint-Denis – notamment liées aux Jeux olympiques 2024 et au Grand Paris.

À la recherche de cinéastes courneuviens

« Ces transformations sont présentées comme autant de promesses d'un avenir meilleur, mais comment sont-elles perçues par ses habitants, notamment pas

les nouvelles générations? » interroge Agnès Jahier, directrice de Périphérie. Cet appel à projets est ouvert aux réalisatrices et réalisateurs qui souhaitent tourner un film en Seine-Saint-Denis et explorer l'expérience enfantine.

« On a appelé cette collection Terrains de jeu, donc l'idée, c'est de capturer quelque chose de cette expérience de l'enfance en se détachant du regard d'adulte qu'on peut porter », indique Agnès Jahier. Et nous sommes encore à la recherche de cinéastes courneuviens! » Ces films courts, d'une durée comprise entre 10 et 20 minutes, seront centrés sur des enfants âgés de 5 à 12 ans, « à un âge où on commence à comprendre le monde », rapporte la directrice de Périphérie. ● Vanessa Jollet

COMMENT PARTICIPER?

Le dossier doit comprendre :

- le formulaire d'inscription rempli (www.peripherie.asso.fr);
- une note d'intention du projet (2 à 5 pages);
- une image fixe originale libre de droit (pour communiquer sur le projet du film en cours);
- une présentation de l'auteur-trice (1 page maximum);
- un lien vers le ou les films précédents.

Date limite de candidature : lundi 15 mars 2021 inclus. Les projets sélectionnés recevront une aide à l'écriture d'une valeur de 2000 euros.

En savoir plus : www.peripherie.asso.fr
Mail : chroniquesdocumentaires@peripherie.asso.fr
Renseignements : Philippe Troyon – 01 41 50 58 23

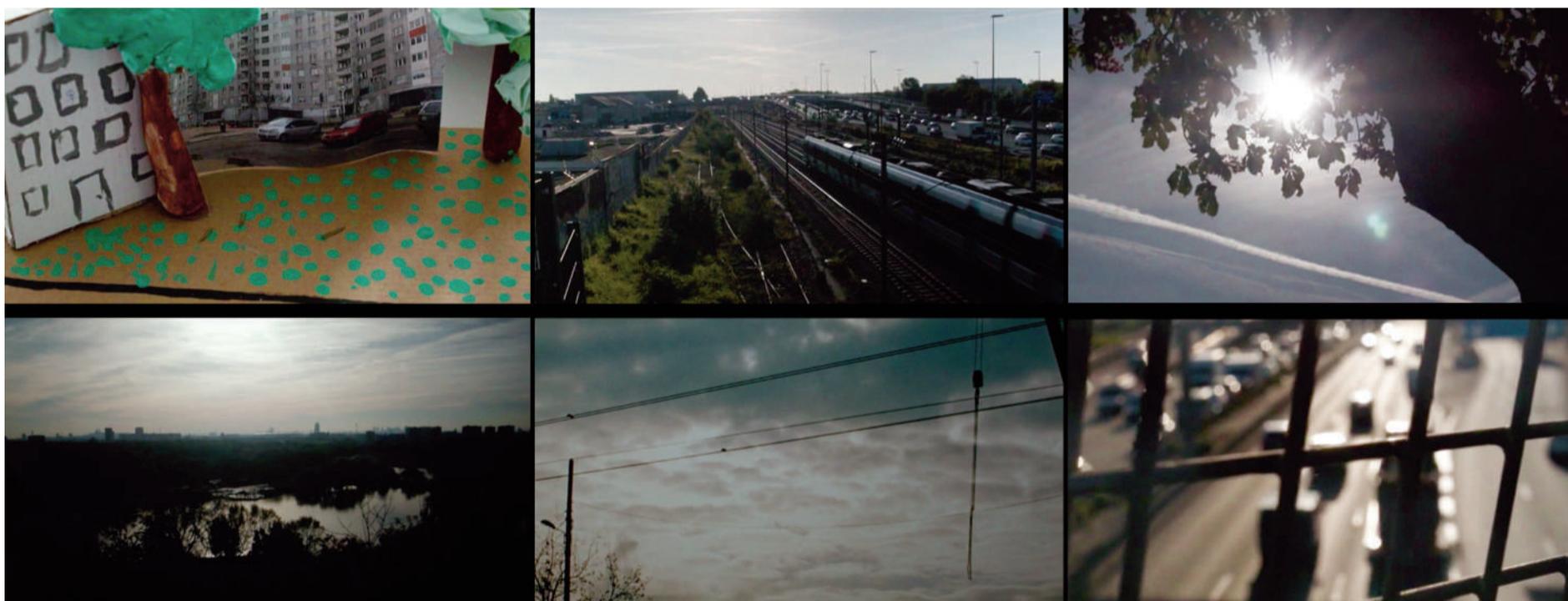
PÉRIPHÉRIE EN QUELQUES MOTS

Périphérie est née en 1983 en Seine-Saint-Denis. Dès l'origine, son action est centrée sur le soutien à la création, notamment le documentaire, par l'intermédiaire d'une aide en industrie et en moyens techniques (montage et post-production vidéo). Plus d'une centaine de films ont ainsi été aidés. Aujourd'hui Périphérie travaille sur un objet précis et évolutif : le film documentaire.

3 QUESTIONS À...

Tanguy Perron, en charge du patrimoine audiovisuel au sein de l'association Périphérie

« Une relation de confiance et de continuité avec le territoire »



Captures d'écran du court-métrage réalisées avec les collégien-ne-s de Politzer..

REGARDS : À quand remontent vos liens avec la ville?

TANGUI PERRON : Nous avons créé une relation de confiance et de continuité avec le territoire. Je travaille avec La Courneuve depuis le début des années 2000. J'avais monté un petit collectif sur l'histoire des bidonvilles en Seine-Saint-Denis et ça a été très bien accueilli par la ville. De La Courneuve on ne connaît que son his-

toire urbaine. L'image dominante, c'est les 4000... qui n'existent plus depuis des années!

R. : Quels sont les derniers projets que vous avez réalisés?

T. P. : La Courneuve, c'est aussi une histoire ouvrière. Lors des dernières Journées du patrimoine, nous avons organisé une séance sur la lutte des Rateau de 1974. Cette grève de métallurgistes est

l'une des premières grandes luttes contre une politique de restructuration et de liquidation d'entreprises. Ça a eu un grand succès, car ce film réalisé par la RDA (ex-Allemagne de l'Est) interroge beaucoup sur son origine. Nous avons également une mission d'éducation à l'image auprès des jeunes publics. Récemment, nous avons réalisé des projets avec le collège Georges-Politzer et le lycée Jacques-Brel.

R. : Quels sont les nouveaux projets sur lesquels vous travaillez?

T. P. : Nos liens avec la ville sont très anciens et se sont beaucoup renforcés ces dernières années. Actuellement, nous sommes en train de monter une université populaire en lien avec la Maison de la citoyenneté. Cela a été freiné du fait de la crise sanitaire mais nous espérons très vite proposer ce nouveau format aux habitants. ●

Propos recueillis par Vanessa Jollet

MARS
Mois de l'alternance
au Point information jeunesse (PIJ)

offres d'alternance chaque semaine
informations sur les filières possibles

Point information jeunesse de La Courneuve
61 rue du Général-Schramm, 93120 La Courneuve
lun, mer, ven de 10h à 12h et de 14h à 17h50, jeu de 14h à 17h50

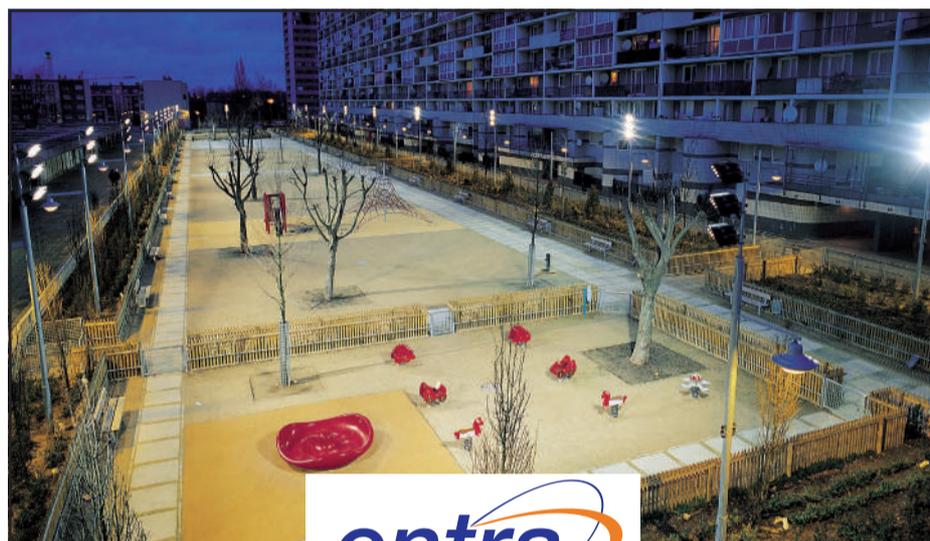
actions_jeunesse



Tout sur l'alternance au Point information jeunesse

4 40 000 apprenti-e-s ont été embauchés en 2020, un record historique. Si vous êtes intéressé vous aussi par ce mode de formation ouvert aux jeunes de 15 à 29 ans, qui consiste à « alterner » périodes de travail rémunérées en entreprise et périodes d'enseignement théorique dans une université, un centre de formation ou une école, allez faire un tour

au Point information jeunesse (PIJ). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires, ainsi que des offres d'alternance. **Point information jeunesse, 61, rue Général-Schramm, tél. : 01 49 92 60 75. Accueil avec ou sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h50 et les jeudis de 14h à 17h50.**



entra
smart énergies



ENTRA se réinvente pour ses CLIENTS

Les expertises techniques développées par l'entreprise sont au cœur de la révolution digitale et de l'innovation.

ENTRA souhaite affirmer sa force de propositions technologiques et d'une manière générale, sa capacité à introduire dans la réalisation des projets des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée applicative.

ENTRA se met au service de l'attractivité des Collectivités, du Tertiaire, de l'Industrie et des Transports.

102 bis, rue Danielle Casanova ■ 93300 AUBERVILLIERS cedex

Tél. : 01 48 11 37 50 ■ www.entra.fr



PRIX DU GAZ : LA FACTURE S'ALOURDIT ENCORE

Les tarifs réglementés du gaz appliqués par Engie ont augmenté de 5,7 % en moyenne au 1^{er} mars. En cause selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE) : la vague de froid enregistrée cet hiver en Asie, un recours accru aux stocks européens en janvier et la poursuite de l'augmentation du prix du pétrole.

Dans le détail, les client-e-s verront leurs factures augmenter de 1,5 % pour celles-elles qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 3,4 % pour celles-elles qui l'utilisent pour la cuisson et pour l'eau chaude et de 5,9 % pour celles-elles qui se chauffent au gaz.

Pour rappel, les tarifs réglementés de vente de gaz disparaîtront le 1^{er} juillet 2023 pour les particuliers-ères. Il faudra d'ici là souscrire un contrat en offre de marché.

UNE PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS POUR LES RETRAITÉ-E-S

Constitution d'un dossier de retraite, souscription d'une complémentaire santé, financement des travaux d'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La médiatrice numérique de la Maison Marcel-Paul vous accueille, vous écoute, vous informe et vous accompagne tous les lundis matin de 8h30 à 11h45 au Pôle administratif Mécano, 58, avenue Gabriel-Péri/3, mail de l'Égalité.

Sur rendez-vous au 06 46 05 21 49.

PROJET BOUGE TA VIE

L'association Orphanco lance un projet visant à promouvoir l'insertion professionnelle des femmes : Bouge ta vie. Ce programme a pour objectif d'accompagner les femmes et plus précisément les mères courneuviennes dans leur parcours d'insertion professionnelle et ou de retour à l'emploi. Ce projet inclura notamment du sport. **Pour plus d'informations, contacter l'association Orphanco au 06 58 22 86 64 ou orphanco.insertion@gmail.com**

État civil

MARIAGES

• Dharmesh Meena et Shipra Shrivastav • Nordine Sahmoun et Yasmina Naït Djoudi •

DÉCÈS

• Pusparani Amarasingam ép SelVarajah • Patrick Agard • Jeannine Avril ép Laurent • Marguerite Julien ép Le Gall • Houria Amir • Dalim Darua • Ragamattounissah • Nunziata Zarli ép Zarli • Huguette Lasserre ép Cascarino • De Jose Juan Ledesma • Hamida Mouloudj •

NAISSANCE

FÉVRIER

• 5 Fofana • 9 Akim Mokhtar • 9 Hizya Chahboune • 10 Zakariya SY • 10 Sofia Daghmous • 11 Ania Tacine • 14 Zakaria Abiboulla • 14 Mohamed Al Homsy • 15 Mohamed Tambla • 16 Gaïa Hameg • 17 Advik Yogarasa • 17 Keylon Mathurin • 18 Sashrik Selvarasa • 21 Khadija Baradji • 21 Iris Tucanu •

NAISSANCE

FÉVRIER

• 5 Fofana • 9 Akim Mokhtar • 9 Hizya Chahboune • 10 Zakariya SY • 10 Sofia Daghmous • 11 Ania

Tacine • 14 Zakaria Abiboulla • 14 Mohamed Al Homsy • 15 Mohamed Tambla • 16 Gaïa Hameg • 17 Advik Yogarasa • 17 Keylon Mathurin • 18 Sashrik Selvarasa • 21 Khadija Baradji • 21 Iris Tucanu •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

• consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

• Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante: mairie@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

• M^{me} la députée, **Marie-George Buffet**, reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : [stephane](mailto:stephane@ville-la-courneuve.fr).

troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s de la municipalité ont repris à l'Hôtel de ville le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre 15h30 et 16h le jour même).

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...).

Consultation gratuite.

Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matins du mois, de 8h30 à 12h.

Contactez l'UT Habitat de La Courneuve. - Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi et jeudi, de 14h à 18h, Mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h. 1, mail de l'Égalité.

JUSQU'AU 5 MARS

ENFANCE INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS

La Ville tient à proposer des séjours de printemps aux enfants de 4 à 12 ans. Même si les départs restent suspendus à l'évolution de la crise sanitaire et aux décisions à venir du gouvernement, les inscriptions sont ouvertes en cas de maintien des séjours.

Toutes les informations sur lacourneuve.fr

6 MARS

PROJET ATELIER UNAO

Voici la deuxième série d'ateliers du projet « Les Médias C'est Nous » avec pour thème « Les coulisses des médias : déconstruire pour prévenir ». L'objectif ? Déconstruire les discours de haine et de propagande, analyser les vidéos et les contenus médiatiques, comprendre la fabrication des *fake news* et imaginer des médias plus responsables et libres !

Espace jeunesse Guy-Môquet de 14h à 17h. Inscriptions closes.

DU 10 AU 30 MARS

CULTURE LES 21^{ES} JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES

Cette édition est articulée autour du thème « La Part animale ». Dans un contexte écologique brûlant, la coexistence entre les différentes espèces est une problématique toujours plus d'actualité. Que nous dit le cinéma de nos rapports avec ces animaux, sauvages ou domestiqués ?

Toutes les informations sur : <https://www.lecranstedenis.org/journeescinematographiques/festival-la-part-animale/>

11 MARS

PROPRETÉ GRANDE LESSIVE

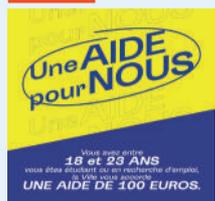


Virginie Saïot

Opération de nettoyage dans le quartier Mairie (rue Suzanne-Masson). De 6h à 13h.

JUSQU'AU 15 MARS

JEUNESSE UNE AIDE DE 100 EUROS



Les jeunes, étudiant-e-s ou en recherche d'emploi, âgés de 18 à 23 ans, peuvent bénéficier d'une aide municipale de 100 euros.

Rendez-vous sur <https://aidejeunesse.ville-la-courneuve.fr/> pour faire une demande. Plus d'informations sur lacourneuve.fr

17 ET 18 MARS

PROPRETÉ GRANDE LESSIVE

Grande opération de nettoyage dans le quartier 4 000 Sud (emprise Braque Balzac/ Saint-Just). De 6h à 13h.

24 MARS

RENCONTRES DE QUARTIER

La crise sanitaire nous oblige à modifier la forme des traditionnels comités de voisinage. Cette année, ces rendez-vous par quartier auront lieu via une plateforme en ligne les jeudi 18 mars, mardi 23 mars, mercredi 24 mars et vendredi 26 mars. Les thèmes abordés : la crise sanitaire et l'actualité dans votre quartier.

21 MARS

PARC LES ARBRES, NOS PRÉCIEUX GÉANTS



Léa Desjours

Au détour d'une balade, nous vous invitons à ouvrir grand les yeux sur les arbres qui nous entourent. Venez découvrir ces incroyables êtres vivants et les phénomènes fascinants qui se cachent sous leurs feuilles et leurs branches. Cette sortie est organisée dans le cadre de la Journée internationale des forêts.

Rendez-vous devant la Maison Édouard-Glissant, de 14h à 16h. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-hiver/les-arbres-nos-precieux-geants> À partir de 6 ans.

28 MARS

PARC DÉCOUVERTE DES OISEAUX

Apprenez à observer et à reconnaître les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent le parc Georges-Valbon en toute saison. Sortie consacrée aux personnes souhaitant s'initier à l'observation et à l'identification des oiseaux.

Rendez-vous à la Maison du Parc départemental Georges-Valbon, de 9h à 12h. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-hiver/decouverte-des-oiseaux-du-parc.ir>

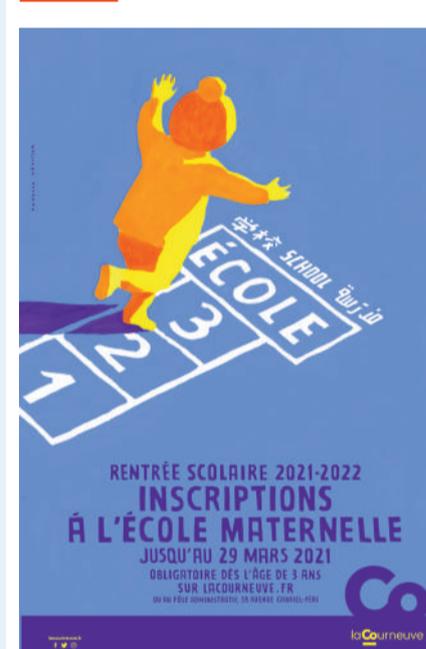
JUSQU'AU 31 MARS

JEUNESSE MOIS DE L'ALTERNANCE

Au Point information jeunesse (PIJ), mars rime avec alternance ! Si vous êtes intéressé par ce mode de formation (cours théoriques + cours pratiques dans une entreprise), allez vous renseigner au 61, rue du Général-Schramm où vous obtiendrez toutes les informations sur les filières possibles. Horaires du PIJ : lundis, mercredis, vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h50, et le jeudi de 14h à 17h50.

JUSQU'AU 29 MARS

ÉDUCATION INSCRIPTION EN MATERNELLE



Pôle administratif (58, avenue Gabriel-Péri/3, mail de l'Égalité), lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.



Si votre enfant est né en 2018, pensez à l'inscrire à l'école maternelle. L'instruction est dorénavant obligatoire dès 3 ans ! Rassemblez les papiers nécessaires (originaux + photocopies) et apportez-les dans la période donnée : livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, avis d'imposition 2020, carnet de santé avec vaccinations à jour, justificatif de domicile (contrat de location, acte de propriété, factures, quittance de loyer...). Pour les personnes hébergées : en plus de la pièce ci-dessus, contrat de location de l'hébergeant (si bailleur privé) ou dernière quittance de loyer de l'hébergeant (si bailleur public), certificat de radiation pour les enfants ayant été déjà scolarisés.

Programmation autour de la Journée internationale des droits des femmes

La thématique de cette édition 2021 est « Crise sanitaire et situation des femmes, à quand l'égalité ? ».

6 MARS WEBINAIRE SUR LA SANTÉ DES FEMMES

Les associations Africa et Femmes solidaires organisent un webinaire sur l'impact de la crise sanitaire sur les femmes. Contact : africalacourneuve@gmail.com

DU 8 AU 12 MARS 8 MARS POUR TOUTES ET TOUS

Le lycée Jacques-Brel organise un temps fort, avec de nombreuses actions consacrées à la lutte contre le sexisme et contre les discriminations liées au genre et des actions en faveur de l'égalité entre filles et garçons. Des interventions et des événements seront organisés sur les heures de classe, mais également en dehors, sous la forme d'ateliers, de stands, d'expositions et d'animations diverses en partenariat avec le service Jeunesse de la ville.

9 MARS DE 14H À 16H CONFÉRENCE EN LIVE SUR LE THÈME « La situation des femmes pendant la crise sanitaire »

La Ville organise une conférence sur les réseaux sociaux. L'événement sera un multiplex entre les Maisons pour tous et la Maison de la citoyenneté James-Marson.

Interviendront : Mimouna Hadjam, présidente de l'association Africa, Meriem Safwate, coordinatrice de l'association Migrations Santé. À suivre sur lacourneuve.fr

11 MARS À 10H30 RADIO PIJ, « SPÉCIAL 8 MARS »

Une radio PIJ organisée par le service Jeunesse sur la situation des femmes et des jeunes pendant cette crise sanitaire.

JUSQU'AU 20 MARS CONCOURS D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'association Orphanco organise un concours sur le thème « Les combats des femmes d'antan, d'aujourd'hui et de demain ». La remise des prix se tiendra le 31 mars. Contact : orphanco.insertion@gmail.com

Naïma Huber Yahi, spécialiste de l'histoire culturelle des Maghrébin-e-s en France

« Le 93 est une géographie sonore du territoire français »

L'action de Naïma Huber Yahi a pour but d'intégrer dans la mémoire collective française l'apport patrimonial des immigré-e-s et l'héritage des quartiers.

Naïma Huber Yahi, française et fille de l'immigration algérienne, a grandi à Tourcoing dans un quartier populaire. Après avoir décroché le bac, elle s'inscrit en fac d'histoire, travaille dans une banque américaine à La Défense pour financer ses études, renonce aux études pour gagner sa vie, puis démissionne au moment où on lui propose une promotion pour préparer une thèse de doctorat, avec Benjamin Stora, sur l'histoire culturelle des artistes algériens en France. Désormais, ses actions, qui s'inscrivent dans les contours de l'éducation populaire, ont pour objet d'intégrer dans la mémoire collective française l'apport des immigré-e-s et l'héritage des quartiers, de donner des outils aux habitant-e-s des quartiers populaires pour leur permettre de prendre la parole et d'avoir accès à leur propre héritage culturel.

« Je sais ce que c'est que d'être loin de la bibliothèque, du cinéma, de ne pas avoir de livres à la maison, raconte-t-elle. Mon père était alphabétisé en arabe, mais ce n'était pas reconnu, mes parents n'étaient pas instruits, à cause du fait colonial. Je n'en pouvais plus qu'on me dise que je devais

tout à l'école de la République, à Victor Hugo, et rien à mes parents. Je suis le produit d'une histoire, je voulais la réhabiliter. Parce que je l'ai vécu intimement, je vis au corps ce besoin de démocratisation de l'accès à la culture, au savoir, à la citoyenneté. »

Elle accompagne alors l'association Génériques autour d'un projet européen sur la mémoire de l'immigration. La structure est portée par de grands militant-e-s qui obtiennent la victoire



Je vis au corps ce besoin de démocratisation de l'accès à la culture, au savoir, à la citoyenneté. »



Léa Desjours

politique de la création d'un Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris. Celui-ci ouvre ses portes en 2007. Elle y est commissaire d'une exposition dédiée à un siècle d'histoire culturelle des Maghrébin-e-s en France.

En 2011, elle fonde Pangée Network, un organisme de création culturelle contribuant à la promotion du dialogue entre les peuples, écrit la même année le spectacle *Barbès Café*, qui raconte en musique l'histoire de l'immigration. Il sera coproduit par le festival Villes des Musiques du

Monde, créé par les villes d'Aubervilliers et de La Courneuve. Après avoir écrit avec Pascal Blanchard *La France arabo-orientale* en 2013, réalisé des films pour la télé, elle propose à La Courneuve 93 raisons d'en rire, le premier festival d'humour antiraciste organisé avec l'association Remember. Elle intègre

l'équipe de Villes et Musiques du monde en 2020. « *Le 93 est un département monde, une géographie sonore du territoire français* », résume-t-elle.

La Seine-Saint-Denis, selon elle, est un pôle d'attractivité, de production des savoirs, un espace d'expérimentation citoyenne. Elle cite en exemple les équipements de La Courneuve à partir desquels de nouvelles agoras naissent, « *la Maison de la citoyenneté, fréquentée par des Courneuvien(ne)s et des non-Courneuvien(ne)s; la Maison Cesária-Évora, au cœur du quartier; Guy-Môquet, qui donne un espace d'émancipation à la jeunesse* ». Mais le travail de Naïma Huber Yahi passe aussi par la « patrimonialisation », c'est-à-dire la collecte, la sauvegarde, la valorisation des luttes portées par les quartiers, de l'histoire ouvrière, sociale, culturelle, artistique, intellectuelle qu'ils recèlent. « *Mon travail, c'est de dire : votre mémoire a une valeur et il est important que vous puissiez la transmettre, la faire connaître au plus*

grand nombre, précise-t-elle. *Dans nos imaginaires collectifs, la banlieue n'est pas légitime dans l'espace commun, l'immigration ne l'est pas non plus.* »

À 44 ans, elle est heureuse d'avoir atteint certains de ses objectifs en rendant une forme de fierté des héritages de l'immigration à celles et ceux qui en sont les dépositaires et les bénéficiaires. Elle entend bien poursuivre son combat pour faire reconnaître l'apport de la mémoire des quartiers dans la culture française. « *On doit mettre en place une mémoire collective qui fait de la place à tout le monde, aux Mosellans, aux Corses, aux Bretons, aux Français d'origine algérienne, comorienne, italienne, peu importe ! Car c'est une richesse.* » Un travail de longue haleine et une politique d'(indispensables!) petits pas que ne renierait pas son ancien directeur de thèse, Benjamin Stora, qui a remis il y a peu, au président de la République, un rapport sur les questions mémorielles de la guerre d'Algérie. ● Joëlle Cuvilliez